

## **Prestation de serment des auditeurs de justice de la promotion 2018 le 2 février, 14h30, à la cour d'appel de Bordeaux**

Les auditeurs de justice de la promotion 2018, qui ont fait leurs premiers pas à l'ENM ce lundi 29 janvier, prêteront serment, en présence des plus hautes autorités judiciaires, ce vendredi 2 février à la cour d'appel de Bordeaux. L'audience solennelle de prestation de serment se tiendra de 14h30 à 16h00.

### **Audience solennelle**

Vendredi 2 février, 336 auditeurs de justice prêteront serment dans la salle des pas perdus de la cour d'appel de Bordeaux entourés de leurs familles et en présence des chefs de la Cour de cassation. A cette occasion, pour la première fois, ils revêtiront la robe de magistrat, une robe dans laquelle ils prêteront solennellement le serment de « *garder religieusement le secret professionnel et de [se] conduire en tout comme un digne et loyal auditeur de justice* ».

Les 14 anciens avocats de la promotion 2018 bénéficiant d'une réduction de scolarité – puisqu'ils n'effectuent pas le [stage en cabinet d'avocat de trois mois](#) – prêteront pour leur part serment ultérieurement.

### **Entrée dans le monde judiciaire**

Véritable rite de passage, cette prestation de serment leur permettra d'accéder au cœur de l'office du magistrat, non seulement aux dossiers judiciaires eux-mêmes, mais aussi à toutes les audiences, et surtout aux délibérés des juges. Pendant la [formation initiale](#) de 31 mois qui s'ouvre, c'est bien, en effet, un apprentissage des techniques professionnelles spécifiques au métier de magistrat qu'ils vont suivre, 70% du temps de cette formation s'effectuant en stage de plein exercice, dont 13 mois en juridiction.

[Lire le discours de rentrée du directeur de l'ENM Olivier Laurent devant la promotion 2018.](#)

### **LA PROMOTION 2018**

- **350 auditeurs de justice** : dont **245 étudiants** issus du [1<sup>er</sup> concours](#), soit 70%, et **105 en reconversion professionnelle** ([2<sup>ème</sup>](#), [3<sup>ème</sup>](#) et article [18-1](#)) ;
- **L'âge moyen est de 28 ans** ; le benjamin ayant 22 ans et le doyen 46 ans ;
- La promotion compte **261 femmes**, soit 74,6%, pour **89 hommes** ;
- **11 auditeurs** sont issus des **classes préparatoires ENM 2016/2017** ;
- **91 boursiers** de l'enseignement supérieur, soit 37% des auditeurs issus 1<sup>er</sup> concours ;
- **237 auditeurs issus du 1<sup>er</sup> concours** ont eu une **expérience professionnelle**, ou de stages en ou hors juridiction, préalable.
- 336 auditeurs de justice prêteront serment le 2 février.

Consulter le [profil de la promotion 2018](#)

**Contact presse** : Claire Keller, service communication ENM – 05 56 00 10 22 / 06 32 65 59 90

**Se présenter avant 14h10 impérativement.**